



# Mieux accéder aux services en Saône-et-Loire Présentation du diagnostic départemental à l'occasion du comité de pilotage SDAASP

(schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public)

## Le mardi 13 septembre 2016



Dossier de presse



Mâcon, le 12 septembre 2016

## Mieux accéder aux services au public en Saône-et-Loire Présentation du diagnostic départemental

**Point presse le mardi 13 septembre 2016 à 12h00**  
**Préfecture Mâcon – Salle Greuze**

Gilbert Payet, préfet de Saône-et-Loire et Florence Battard, vice-présidente du Conseil départemental, chargée des services publics et de la concertation citoyenne, tiendront un point presse relatif à l'amélioration de l'accès aux services au public dans le département le mardi 13 septembre 2016 à 12h00, à la préfecture, salle Greuze.

Ce point presse se tiendra à l'issue du comité de pilotage du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public (SDAASP).

La démarche de schéma SDAASP a été lancée par l'État et le Département en étroite collaboration avec les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Elle répond à 2 principaux objectifs : identifier les déficits en matière d'accès aux services au public et trouver des solutions pour leur maintien ou en améliorer l'accès dans les territoires en déficit.

Après des mois de travail sur ce dossier, l'objet principal du comité de pilotage de ce mardi 13 septembre, est la présentation du diagnostic établi en Saône-et-Loire et des enjeux qui s'en dégagent.

De nombreuses étapes ont été franchies pour réunir des éléments de diagnostic territorial : un état des lieux, une grande enquête auprès de la population, des réunions thématiques, 6 débats territorialisés par SCOT, des entretiens avec les opérateurs de services.

---

### Contacts :

Contacts :

- Service de la communication interministérielle (SCI)  
03 85 21 81 59

- Direction de la communication du conseil départemental  
03 85 39 75 32

# Elaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité

En Saône-et-Loire, une démarche de Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public a été lancée par l'État et le Département, en étroite collaboration avec les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre et les opérateurs. **La Saône-et-Loire a été l'un des premiers départements engagés dans cette démarche**, prévue par la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la République, promulguée le 7 août 2015.

## Accessibilité : de quoi parle t-on ?

L'accessibilité doit être comprise comme la facilité d'accès à une gamme de services marchands et non marchands nécessaires à la vie quotidienne et non au sens restreint de l'accessibilité physique aux équipements des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

L'élaboration d'un SDAASP répond à deux grands objectifs :

- identifier les territoires présentant un déficit en matière d'accès aux services ;
- mobiliser les leviers d'action de l'ensemble des acteurs pour améliorer l'accès de tous aux services essentiels.



Le cabinet d'études et de conseils EDATER a été recruté pour accompagner la démarche.

Un comité de pilotage sous la présidence du préfet et du président du Conseil départemental, associe la Région, les présidents des associations des maires, les maires des communes de plus de 9 000 habitants, les maires des communes chefs-lieux d'arrondissement, les présidents des EPCI à fiscalité propre, les organismes consulaires, des opérateurs, les services de l'Etat et le Département.

## Les étapes de la démarche

**1 - Un état des lieux** de l'offre existante a été réalisé par les services de la Direction des territoires (DDT) et du conseil départemental, consolidé par le résultat des analyses sociodémographiques, conduites par le Cabinet Conseil Edater.

**2- Une enquête grand public** en ligne et par questionnaire auprès des habitants de Saône-et Loire (près de 800 réponses) réalisée à l'automne 2015 a permis d'identifier les services considérés comme essentiels au premier rang desquels sont cités ceux liés à la santé, aux commerces alimentaires de proximité aux services postaux...et de comprendre les attentes de la population en matière d'amélioration de l'offre.

Il ressort de l'analyse comparée de l'état des lieux de l'offre de services avec les résultats issus de cette enquête qualitative que globalement La S & L apparaît bien maillée, eu égard à sa grande superficie : en effet, sur 556 000 habitants que compte la Saône-et-Loire, 95 000 d'entre eux habitent dans une commune dépourvue de services, commerces ou équipements. Cependant, 97 % de la population vit en réalité à moins de 10 minutes d'un pôle de proximité disposant d'équipements et de services courants.

De nombreux pôles de services/centres bourgs méritent d'être préservés comme relais de proximité, garants de l'attractivité locale et de l'animation de zones rurales.

**La Saône-et-Loire ne présente donc pas de zones de « déserts », mais des fragilités locales pour accéder aux services, et seules 5 zones apparaissent en état de déficit d'accès aux services courants. Elles se caractérisent par une faible densité et un relatif isolement.**

# Elaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité

## Les étapes de la démarche

Certains publics fragiles (personnes âgées, personnes éloignées du marché du travail, personnes handicapées) sont plus exposés à un déficit de services, du fait de moindres capacités à se déplacer et à une maîtrise insuffisante des outils numériques. Le contact humain et l'accompagnement aux démarches restent importants pour eux. Sur des espaces parfois à l'écart des axes principaux, la voiture reste le principal mode de déplacement pour accéder aux services.

Le diagnostic a été complété par une réunion des Relais de Services Publics/Maisons de Services au Public (RSP/MSAP) fin janvier, des réunions thématiques, divers entretiens, et **6 réunions territorialisées par SCOT** en mars (250 participants) afin de recueillir l'avis des élus.

En outre des entretiens individualisés ont été réalisés avec les opérateurs de services (Pôle emploi, CPAM, CAF, CARSAT, MSA, La Poste, GRDF).

Des réunions thématiques, associant les principaux opérateurs de service et les établissements publics de coopération intercommunale du département, ont été organisées à Mâcon les 29 et 30 juin 2016 pour travailler sur les pistes d'actions à mettre en œuvre pour répondre aux problématiques d'accès qui peuvent se poser dans les territoires. Ces rencontres ont ciblé **4 thématiques** qui regroupent les familles de service mises en avant lors de l'enquête auprès de la population:

- services publics de proximité
- services de la santé et de l'autonomie
- services de la mobilité physique et numérique
- services marchands du quotidien.

Après cette phase d'état des lieux et de diagnostic, à laquelle population, collectivités et opérateurs ont donc été associés, il s'agit maintenant d'engager la seconde phase qui consistera en l'élaboration d'un plan d'actions, en partenariat entre les opérateurs de service, l'Etat, le Département et les intercommunalités permettant de répondre aux faiblesses ou déficits de services constatés sur tout ou partie du territoire, recherchant, par thématique prioritaire, les leviers d'action propres à chaque territoire et des offres de service innovantes.

**L'objet principal du comité de pilotage ce mardi 13 septembre, est la présentation par le cabinet Edater :**

- **du diagnostic** établi suite à l'enquête auprès de la population, aux réunions territoriales et aux ateliers thématiques ;
- **des grands enjeux identifiés ;**
- **des premières pistes d'actions** qui pourraient constituer l'armature de ce schéma.

La rédaction du schéma interviendra à l'automne 2016 : elle sera assurée conjointement par les services de l'Etat et du Département.



## CONTACTS

- Service de la communication interministérielle (SCI)  
03 85 21 81 59  
[www.saone-et-loire.gouv.fr](http://www.saone-et-loire.gouv.fr)
- Direction de la communication du conseil départemental  
03 85 39 75 32  
[www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)